

# Bandol

Journal Municipal n°28 - Automne 2020

24

**POST-COVID  
LA REPRISE**

S'adapter aux changements

**RETOUR SUR  
L'ÉTÉ**

Besoin de ...

**LES  
TRAVAUX**

La capitainerie  
Le quai ouest



# Infos pratiques

## LES PERMANENCES

**BME - Allées Vivien**  
04 94 07 83 13

- > MIAJ : *Mission Locale d'Actions Jeunes*  
lundi et mardi matin sur RDV
- > CEDIS: *Centre Départemental pour l'Insertion Sociale*  
lundi (après-midi) et vendredi (journée)
- > IFAPE : *Initiation Formation Appui Pédagogie Emploi*  
jeudi matin sur convocation du Cedis
- >VAR INITIATIVE : *Association de financement des créateurs d'entreprises*  
le dernier mercredi de chaque mois

### Les permanences juridiques

- > Avocat : le mardi (après-midi) tous les 15 jours
- > Notaire : 1<sup>er</sup> jeudi (matin) du mois
- > Conciliateur de justice : le jeudi (après midi) tous les 15 jours

**Police municipale - Place Lucien Artaud**  
04 94 29 17 60

Permanence de la Police Nationale le mardi matin de 8h30 à 12h (sous-réserve de personnel disponible).

**Espace Paul Ricard - 11, rue des écoles**  
04 94 29 12 50

- > L'architecte conseil reçoit un jeudi sur deux sur rendez-vous auprès du service de l'urbanisme au 04 94 29 12 50.

**C.C.A.S. - Place Lucien Artaud**  
04 94 29 18 60

- > CPAM : tous les jeudis (8 h 30/11 h 30) uniquement sur rendez-vous au 36 46 ou sur le site ameli.fr
- > Département du Var :  
Assistants sociales : mardi, mercredi, jeudi de 9h à 12h  
Rédacteur social : mardi de 9h à 12h (uniquement sur rendez-vous au 04 83 95 52 70)  
Association AVIE Cap Emploi : un vendredi par mois de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 (Accompagnement en insertion professionnelle des personnes reconnues travailleurs handicapés).

**Hôtel de ville - Place de la Liberté**  
04 94 29 12 49

Monsieur le Maire et la 1<sup>ère</sup> Adjointe vous reçoivent tous les mardis de 10h à 12h à l'hôtel de ville.

Permanences de Madame Valérie Bouron, 1<sup>ère</sup> adjointe, le 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> (cas échéant) mardi du mois.

Permanences de monsieur le Maire les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi du mois.

## Le service des élections procède à la mise à jour de la liste électorale.

Les électeurs qui ne sont pas venus au service des formalités administratives pour signaler un changement d'adresse doivent mettre à jour leur situation au risque d'être radié des listes. Pour plus d'informations, contactez le service élections au 04 94 29 22 32 ou par mail à [sfa@bandol.fr](mailto:sfa@bandol.fr).

Directeur de la publication : Jean-Paul Joseph  
Conception graphique : Service Communication / Impression : SIRA  
Dépôt légal 25 septembre 2003 - Ne pas jeter sur la voie publique  
Prise de rendez-vous avec les élus : 04 94 29 12 49 / Standard de la mairie : 04 94 29 12 30  
Le journal municipal, mode d'emploi : trimestriel / 7 000 exemplaires / Publipostage / Points de dépôts  
Reportages et informations sur la vie bandolaise / Comprendre l'action municipale

Retrouvez-nous sur [bandol.fr](http://bandol.fr) et sur [villedebandol.fr](http://villedebandol.fr)



3 - Édito  
4/5 - Élus  
6/7 - Actualités  
8/9 - Travaux  
10 - Saison estivale  
11- À venir  
12/13 - Culture  
14/15 - Retour sur  
16- Les gens d'ici  
17- Expression  
18/19 - Carnet

## 2020, ANNÉE D'EXCEPTION

Cette année 2020 restera exceptionnelle, du fait principalement d'une épidémie mondiale (la COVID 19) aux conséquences incalculables.

Ce fut aussi une année électorale et je remercie les Bandolais qui m'ont (qui nous ont) renouvelé leur confiance. Mais je puis vous assurer que nous serons au service de tous les Bandolais.

Année du confinement ; année du déconfinement, avec ses protocoles sanitaires aussi contraignants qu'indispensables dont les masques, le respect des distances...

Année sans Journal Municipal ou presque, mais aussi première saison avec un quai de Gaulle dans sa version XXI<sup>e</sup> siècle, aérée, redonnant enfin à notre entrée de ville son éclat.

Vous nous faites part au quotidien de votre satisfaction. Les commerçants sont les premiers à s'en féliciter, beaucoup nous parlent de records de fréquentation depuis des années. Et cette fréquentation témoigne d'un attrait retrouvé.

Nous avons su, avec le service animation de la ville et l'office de tourisme unir nos efforts, pour repenser dans l'urgence un programme adapté, mais inventif. Nous avons su trouver des formats qui vous ont séduits. Nous poursuivrons dans cette voie.

Le street-painting a été très apprécié, les groupes de jazz également, mais la palme revient assurément aux « Lumières de la ville » qui restera comme un

moment inoubliable de cet été, faisant en partie oublier feux d'artifice et concerts : entre art, histoire de notre cité et onirisme, monter cela en quelques semaines fût un petit tour de force, grâce notamment au partenariat avec notre Casino.



Le revers de la médaille fut une saturation de nos capacités d'accueil. C'est bien au niveau des parkings que Bandol a peiné cet été, avec celui du 11 novembre toujours indisponible. Nous y voyons bien sûr la justification du projet phare de notre programme, le réaménagement du front de mer vers le quartier du stade, où nous avons prévu de créer trois cents places de parking supplémentaires au total, tout en effaçant du paysage les véhicules aujourd'hui en stationnement.

Les difficultés ne manquent pas. La remontée de l'activité du virus perturbe la rentrée : nouveaux protocoles à mettre en place partout (écoles, associations, etc.) annulation du forum de rentrée, nuages sur les prochaines animations...

À l'heure de la rédaction de ces lignes, la seule certitude est que nous allons devoir nous adapter. Le contexte est changeant, le risque sanitaire toujours là. Nous devons continuer d'être inventifs, innovants, pour épouser cette phase coronavirus.

Avec les élus qui m'accompagnent, nous avons à cœur de relever le défi, de nous retrousser une nouvelle fois les manches afin de poursuivre le développement de notre ville, dans le respect des équilibres, à la fois environnemental et urbanistique.

Pour chacun de vous, et par l'attachement de chacun de nous à cet écrin unique : Bandol !

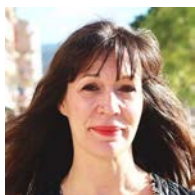
Jean-Paul Joseph,  
Maire de Bandol

# On en parle

## LES ÉLUS BANDOLAIS



**Jean-paul JOSEPH**  
Maire



**Valérie Bouron**  
**1<sup>ère</sup> adjointe**  
Education, Enfance  
Police municipale  
CLSPD



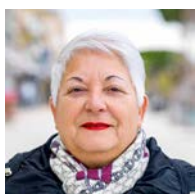
**Jean-Pierre CHOREL**  
**2<sup>ème</sup> adjoint**  
Travaux, Bâtiments communaux  
Port de plaisance  
Propreté urbaine, Urbanisme



**Élodie AYMES**  
**3<sup>ème</sup> adjointe**  
Affaires juridiques et assurances,  
Occupation du domaine public  
Contentieux



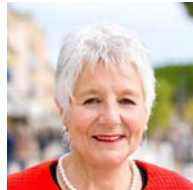
**Philippe ROCHETEAU**  
**4<sup>ème</sup> adjoint**  
Nouvelles technologies  
Promotion et communication  
Animations de la ville et  
événementiel.



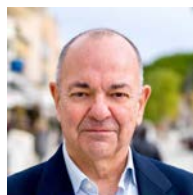
**Marlène NADJARIAN**  
**5<sup>ème</sup> adjointe**  
Vie associative  
Etat civil  
Cérémonies patriotiques  
Relation avec la Défense  
Nationale



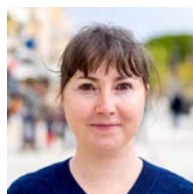
**Franck BERTONCINI**  
**6<sup>ème</sup> adjoint**  
Espaces verts, Parcs et jardins  
Littoral, Plages  
Commerces et artisanat  
Foires et marchés



**Véronique GIGOUT**  
**7<sup>ème</sup> adjointe**  
Tourisme, Promotion touristique



**Roger COQUIN**  
**8<sup>ème</sup> adjoint**  
Santé et sécurité au travail  
Démarche qualité  
Sécurité-accessibilité (ERP)  
Plan communal de sauvegarde  
Parkings



**Émilie GUÉREL**  
**Conseillère municipale**



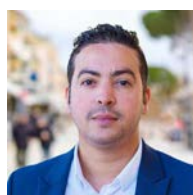
**Fernande MITH**  
**Conseillère municipale**  
Instruction en matière  
d'occupations des sols et  
certificat d'urbanisme  
Fiscalité de l'urbanisme



**Alain GAUTHIER**  
**Conseiller municipal**  
Centre communal  
d'action sociale (CCAS)  
Logement social  
Handicap



**Pascale BERTONIRI**  
**Conseillère municipale**  
Suivi des redevances des  
occupations du domaine public



**Anice MOUADDEL**  
**Conseiller municipal**  
Bureau Municipal de l'Emploi  
Suivi de l'exécution des contrats  
d'assurances et marchés publics



**Michèle PALADEL**  
**Conseillère municipale**  
Protection du patrimoine  
Bâtiments historiques



**Hervé BAUD**  
**Conseiller municipal**  
Culture, Médiathèque  
Enseignement artistique  
Politique sportive  
Associations à caractère sportif



**Joëlle LUYDLIN**  
**Conseillère municipale**  
Jumelage  
Bandol Jeunes  
Jeunesse



**Jacques BARDET**  
**Conseiller municipal**  
Développement durable  
Politique énergétique



**Jeanine SAUVAN**  
**Conseillère municipale**  
Personnes âgées  
Solidarités  
Lien intergénérationnel



**Éric BONEFOY**  
**Conseiller municipal**  
Événements et manifestations  
sportives



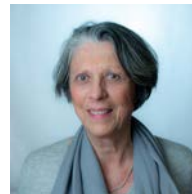
**Ségolène REVEST**  
**Conseillère municipale**  
Petite enfance  
Crèche



**Roger WILLIER**  
**Conseiller municipal**  
Mobilité et transports  
Schéma de déplacement



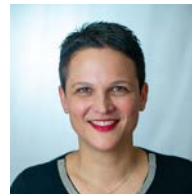
**Marc BAYLE**  
Conseiller municipal de  
l'opposition



**Martine HENRIOT**  
Conseillère municipale de  
l'opposition



**Gérard MINO**  
Conseiller municipal de  
l'opposition



**Floriane CERCIO**  
Conseillère municipale de  
l'opposition



**Philippe LEFÈVRE**  
Conseiller municipal de  
l'opposition



**Frédérique CONNAT**  
Conseillère municipale de  
l'opposition



**Philippe LECLERCQ**  
Conseiller municipal de  
l'opposition

## LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire mondiale a d'ores et déjà des conséquences économiques, sociales et budgétaires très sévères pour notre pays et seules les communes en bonne santé financière avant la crise la traverseront sans trop de dommages. Bandol en fera partie.

Si le gouvernement a annoncé le 29 mai 2020 un plan d'urgence d'un montant de 4,5 milliards d'euros pour soutenir les collectivités territoriales, il n'en reste pas moins vrai que des interrogations subsistent à moyen et long terme sur l'impact réel de la crise sur la santé financière des communes.

Fort heureusement, la qualité de la gestion du mandat écoulé nous permettra de surmonter cette épreuve. C'est pourquoi en responsabilité la majorité a décidé de maintenir son programme 2020-2026, ambitieux et réaliste.

Malgré une perte de recettes très importante, la maîtrise des dépenses depuis 2014 va nous permettre de faire face à cette crise exceptionnelle en impactant un seul ratio, le fonds de roulement.

Avant la saison estivale l'évaluation des pertes de recettes liée à la crise COVID 19 pour la ville était de 2 millions d'euros. En effet si l'on additionne la diminution estimée des recettes pour 2020 on arrive environ à la somme de 2 millions d'euros dont 750.000€ consacrés à l'aide aux commerçants. Viennent en déduction de cette somme 600.000 euros de recettes exceptionnelles liées à un versement différé de l'attribution de compensation (2020 au lieu de 2019). Ce qui ramène la perte de recettes totale à 1,4 million d'euros en 2020.

Cette crise génèrera également une baisse des dépenses que l'on peut évaluer à 700.000 euros. Le déficit lié à la crise du COVID serait alors de l'ordre de 700.000 euros, avec pour conséquence un fonds de roulement prévisionnel pour 2021 qui passerait de 3,2 à 2,5 millions d'euros, ce qui nous rapprocherait du seuil minimum de 2 millions d'euros sur lequel le maire s'est engagé, mais sans le franchir.

A ces éléments financiers il convient de rajouter que les droits de mutation ne se sont pas effondrés comme on aurait pu le craindre. Une décision modificative va réajuster à la hausse le montant inscrit au budget primitif.

C'est pour cela que l'ensemble du programme pour le mandat qui s'ouvre peut être conservé, tout en maintenant les engagements financiers : capacité

de désendettement inférieure à 8 ans, fonds de roulement supérieur à 2 millions d'euros, et taux d'imposition stable au moins en 2020 et 2021. Au-delà, cela dépendra des conséquences de la crise du COVID et des aides compensatoires de l'État, et il serait purement démagogique de promettre davantage sans avoir ces éléments qui arriveront dans les mois ou les années à venir.



### Solidarité et continuité de service

Les services municipaux ont assuré leurs missions auprès de la population.

Les agents du C.C.A.S. ont été présents pendant toute la durée du confinement afin de répondre aux besoins des administrés : appels téléphoniques aux personnes âgées afin de maintenir le lien social, distribution de masques aux professionnels de santé, écoute et orientation pour les personnes en difficulté avec le soutien des agents d'accueil téléphonique de la mairie, mise en place de courses par des agents bénévoles pour les personnes vulnérables. Les aides à domicile ont continué à assurer leurs missions chez les bénéficiaires des services ménagers en leur apportant un soutien psychologique au quotidien. Le personnel de la Résidence Autonomie a également apporté écoute, soutien moral et aide matérielle aux résidents.

Permanence administrative, respect du confinement et propreté de la ville, information à la population, accueil des enfants du personnel prioritaire, préparation et livraison de repas pour les personnes les plus démunies, distribution de masques aux commerçants et à la population, opération «Médiathèque à domicile», surveillance des plages et des marchés, installation des équipements de protection, retour à l'école... toutes ces missions ont été assurées par les agents de la ville.



## La période de confinement

La crise du COVID a été d'une violence inouïe et totalement inédite, mais nous avons fait face. Chaque jour pendant 2 mois, une réunion de crise par visioconférence réunissait les principaux élus et chefs de service, afin de gérer au quotidien et informer les bandolais.

### Quelques exemples des nombreuses actions qui ont été menées :

- Protection et accompagnement de nos aînés en difficulté en lien avec le CCAS : distribution de colis alimentaires à 110 familles (180 personnes) prise de nouvelles des personnes âgées et isolées, service de courses avec livraison à domicile ...

- Mesures de soutien aux acteurs économiques du territoire : exonérations de redevances d'occupation du domaine public, de baux commerciaux pour un total déjà de 750.000 euros, action de communication "J'y suis, j'y vis, je consomme ici", animation de notre ville avec l'animation "Faites de la musique" en partenariat avec l'association Bandol Plus,...

- Fourniture massive de masques : d'abord aux professionnels soignants les plus exposés (plus de 1000 masques FFP2) et commerçants alimentaires restés ouverts pendant le confinement (plus de 4000 masques chirurgicaux) puis à l'ensemble de la population (8500 masques lavables) quelques jours avant le déconfinement.

### La poursuite des mesures préventives

L'avenir, s'écrit avec sa part d'incertitude, liée à l'évolution du phénomène Covid, nous l'avons réappris depuis 6 mois. Chaque mois, chaque semaine, peut apporter son lot d'adaptation à une situation changeante.

Science et médecine nous en apprennent davantage sur la propagation. Si les connaissances imposent maintenant le masque à l'intérieur (bureaux, magasins, etc.) la règle est plus nuancée en extérieur. Le risque n'est pas tant le nombre de gens en circulation, mais les moments où les gens sont statiques, regroupés, sur une durée qui dépasse la dizaine de minutes.

Bandol échappe donc à juste titre aux mesures drastiques de port du masque sur l'ensemble de leurs territoires pour les grandes villes (zone rouge). En dehors des marchés et événements qui favorisent ces situations à risques, une certaine liberté est encore possible : déambuler ou aller à la plage sans masque et sans risque avéré.

L'été s'est écoulé avec ces dispositions, sans que ne se crée de cluster à Bandol, malgré l'extraordinaire fréquentation de la ville. Les chiffres quotidiens de cas positifs détectés en laboratoire à Bandol sont restés d'une stabilité remarquable depuis le début de l'épidémie, malgré l'augmentation progressive des tests (mais de plus en plus de gens asymptomatiques, et non contaminés).

Au-delà des mesures nationales, préfectorales, la mairie analyse et (in) valide les protocoles de tous les événements qui créent le risque : en extérieur pour les manifestations programmées, en intérieur pour la reprise de la vie associative notamment. La fermeture par le Maire de Bandol d'un vide-grenier où les règles élémentaires de prudence n'étaient pas appliquées le 6 septembre a rappelé à tous que ces protocoles ne sont pas que des intentions déposées en Préfecture, mais bien les règles à respecter pour garantir un risque le plus faible possible. Il en va de la responsabilité de chacun, à tous niveaux.

L'ouverture le 9 septembre d'un centre de dépistage déporté du laboratoire Biolittoral (Marc Guillon) avec le concours de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (Michel Siffre), dans des locaux municipaux (Jean-Paul Joseph) est une autre mesure locale autorisée par l'Agence Régionale de Santé et la Préfecture. Elle permettra au laboratoire de refonctionner normalement pour les autres analyses, augmentera la capacité de détection COVID sur la commune et isolera les publics concernés des patients du laboratoire affectés par d'autres pathologies.

Chaque fois que possible, la municipalité s'efforcera de prendre des mesures allant dans ce sens : protéger la population et permettre la poursuite d'une vie la plus proche possible de la normalité, en cohérence forte avec les règles édictées par les autorités de santé et régionales ou nationales.



## LA CAPITAINERIE

*Les travaux ont commencé. La capitainerie est temporairement installée dans des algécos sur le parking situé à côté de la zone de carénage pendant la durée du chantier.*

### La rénovation va améliorer le confort pour les usagers du port :

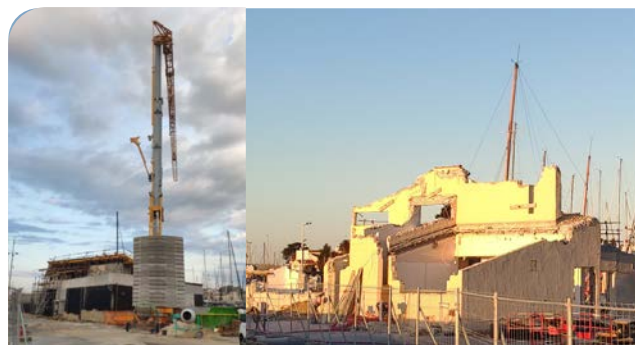
- Un espace d'accueil plus grand, plus confortable et uniquement dédié à l'accueil.
- Des bureaux d'accueil isolés pour une meilleure confidentialité si nécessaire.
- Un bâtiment plus esthétique et au goût du jour (la capitainerie actuelle date de 1978).
- Un accès PMR à l'ensemble du bâtiment.
- Un espace dédié à la station carburant.
- Un espace de réception à l'étage pour les professionnels, les associations et pour organiser des événements avec les plaisanciers.
- Des sanitaires pour les usagers, neufs, modernes et intégrés à la capitainerie.
- Accès, éclairage, revêtements de surface et espaces verts refaits.

### Pour le personnel de la capitainerie :

- Des équipes rassemblées au rez-de-chaussée.
- Un local dédié aux amarreurs.
- Un local atelier et stockage de matériel.
- Une salle de réunion plus grande et mieux équipée.
- Des vestiaires plus grands et séparés hommes/femmes.
- Une salle de repas.
- Plus d'espace pour les archives.

### Enfin du côté du fonctionnement général du bâtiment :

- Un réseau informatique et électrique refait à neuf. Le réseau actuel connaît de gros dysfonctionnements du fait de sa vétusté.
- Un local informatique isolé et sécurisé.
- Un bâtiment beaucoup moins énergivore : meilleure isolation, pompe à chaleur, lumière LED.
- Un bâtiment conçu pour mieux résister aux largades.
- Un réseau eaux usées refait (l'actuel est défaillant).



*Une grande salle de réunion et un espace de repas pour le personnel sont prévus à l'étage ainsi qu'un espace de réception sur le toit qui permettra d'accueillir différents événements (conférences de presse, rencontres conviviales avec les plaisanciers, avec les professionnels etc.).*





## LE QUAI OUEST

*En prévision des travaux d'aménagement des surfaces du terre-plein Deferrari en arrière du quai Ouest pour la création d'un projet de développement commercial, la commune de Bandol et la société SOGEB (gestionnaire du port) souhaitent procéder à la rénovation de ce quai dont l'inspection faite en 2013 révèle de nombreux désordres.*

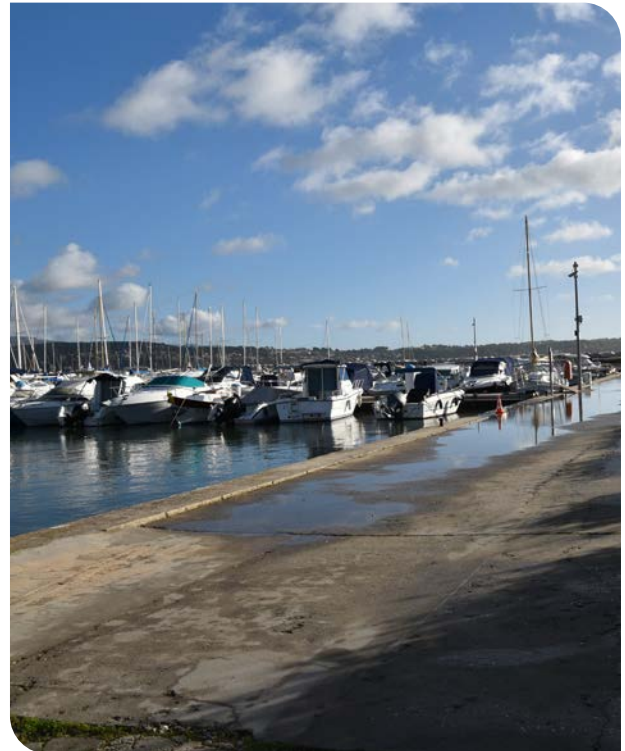
### Objectif des travaux

Confortement du quai Ouest par la mise en oeuvre en première approche d'un rideau de palplanches au-devant du quai actuel.

Réhausse altimétrique du quai pour une adaptation de l'évolution du niveau de la mer et coordination à un projet de développement commercial en arrière (bâtiment commercial).

Adaptation des liaisons entre le futur quai et les ouvrages existants (pannes A, B, C, D et E).

Il est également prévu une réhausse du quai jusqu'à une côte de +1,05m .



Ce quai sert de départ à quatre pannes (pannes A, B, C et D) servant à l'amarrage pour des bateaux de plaisance jusqu'à 13ml en amarrage à l'année.

Un accès aux pannes sera maintenu durant la durée des travaux ainsi que l'alimentation en eau et électricité.

Le chantier aurait dû débuter fin mars et finir le 30 juin. Suite à la crise sanitaire, les travaux débuteront en octobre 2020.



## RETOUR SUR UNE SAISON ESTIVALE EXCEPTIONNELLE

*La saison estivale 2020 aura été exceptionnelle au port de Bandol au sens propre, en raison bien sûr de la crise sanitaire en cours et de ses conséquences.*

### Une saison dans la capitainerie temporaire

Les conséquences de la crise sanitaire ont été de deux ordres : d'abord sur l'organisation interne puisque les travaux de la capitainerie ont pris un retard lié au confinement. La nouvelle capitainerie devait en effet être livrée en juillet, et elle devrait l'être finalement en fin d'année. Cela a forcé les équipes du port à passer l'été dans la capitainerie temporaire en algécos, moins adaptée et moins confortable.

Comme toute entreprise, la Sogeba, délégataire du port, a également dû adapter sa manière de travailler pour faire face au Covid, avec notamment un dispositif de distanciation concernant l'accueil.

### Fréquentation record pour la saison 2020

L'autre conséquence a été d'anticiper l'activité de cet été : aucun port n'était en mesure de prévoir si l'activité de plaisance allait être réduite ou au contraire augmenter en raison des difficultés à voyager à l'international. L'optique a été de dimensionner l'équipe avec le même nombre de saisonniers que les 2 dernières années.

Ce choix s'est avéré être le bon puisque le port a connu un été 2020 avec une forte fréquentation qui s'explique de différentes manières :

- la crise sanitaire a évidemment eu un impact avec une clientèle française qui a passé ses vacances en France et a voulu faire de la plaisance.
- La forte fréquentation qu'a connu la ville de manière générale cet été.
- Une meilleure gestion du plan d'eau et des places libres qui permet de mieux remplir le port.
- Un accueil de qualité des clients en escale au port de Bandol, avec accompagnement jusqu'à leur poste et aide à l'amarrage, ce qui n'est pas le cas partout.

Les chiffres de la station carburant sont également en nette hausse cet été, grâce à une station qui a fonctionné sans souci durant l'été (hormis une rupture de carburant un dimanche d'août lié à un fournisseur qui a «oublié» de livrer). Ces bons chiffres vont permettre de compenser les mois de mars, avril, mai et juin qui ont été évidemment en baisse sensible du fait du confinement et de l'interdiction de la plaisance.

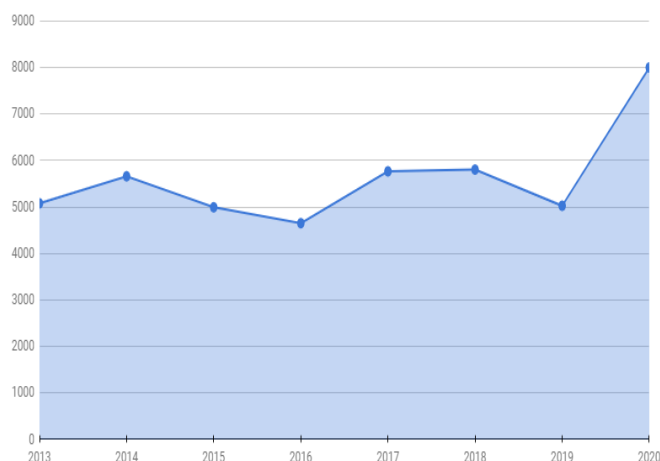
Enfin, pour l'aire de carénage, la crise sanitaire a conduit à l'arrêt complet de l'activité dès le 17 mars.

La reprise de l'activité le 20 avril pour les professionnels du nautisme aura permis de «sauver» la fin de la haute saison avec notamment des mois de juin et juillet en fort rattrapage du retard pris au printemps.

Ainsi, sur l'année complète, si l'activité carénage risque de connaître une légère baisse, celle du carburant devrait être comparable à l'année dernière et celle des escales en nette hausse malgré des mois d'activité en moins.



Nombre d'escales au port de Bandol de juin à août





## L'AGENDA



Cérémonie patriotique  
**Vendredi 25 sept.**  
Pl. X. Suquet



Lecture musicale  
**Vendredi 25 sept.**  
Théâtre J. Verne



Salon Nautique  
**24 - 27 sept.**  
Quai du port



Bandol Jazz Club  
**samedi 26 sept.**  
Théâtre J. Verne



Bandol Jazz Club  
**vendredi 2 oct.**  
Théâtre J. Verne

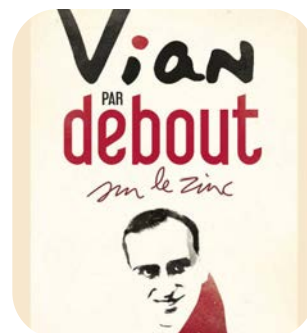


sqquet filme la nature, p  
ravers des histoires uniq  
niste Francis Hallé a dc

Projection conférence  
**dimanche 11 oct.**  
Théâtre J. Verne



Bronx  
**dimanche 18 oct.**  
Théâtre J. Verne



Debout sur le Zinc  
**samedi 31 oct.**  
Théâtre J. Verne



Cérémonie patriotique  
**dimanche 1<sup>er</sup> nov.**  
Pl. X. Suquet



Quatuor Béla  
**dimanche 8 nov.**  
Théâtre J. Verne



Cali  
**mercredi 11 nov.**  
Théâtre J. Verne



Bandol Jazz Club  
**samedi 21 nov.**  
Théâtre J. Verne

# Action !

## LA CULTURE SE DÉMASQUE...

### Théâtre Jules Verne : une saison 3 sous haute surveillance



Théâtre, musique, danse, humour, nous avons tous besoin de spectacle vivant ! Des instants d'imaginaires partagés avec plaisirs et émotions et, bien sûr, en toute sécurité. Le port du masque sera obligatoire pour accéder au théâtre et il sera conservé tout au long des spectacles. Par ailleurs, tant que le département du Var est identifié comme zone de circulation active du virus, la distanciation physique sera imposée en salle.

Côté artistique, nous aurons le choix avec, dans le cadre du centenaire de la naissance de Boris Vian, la présentation d'une création (Avignon 2019) du groupe Debout sur le Zinc qui réinvente les chansons de l'auteur de l'«Écume des jours» !

Vous aurez la chance de (re) découvrir l'artiste Cali qui, après nous avoir fait vibrer lors des

Aoûtienues 2019, présentera sa nouvelle création, concert initialement prévu en avril dernier. Cette fin d'année sera également l'occasion d'assister à une adaptation mémorable de « Bronx », chef d'œuvre de Chazz Palminteri, avec une performance remarquable du célèbre comédien Francis Huster.

Mais, sortant de ce contexte particulièrement anxiogène, l'humour sera précieux et presque salvateur avec le stand-up de haut vol de l'artiste Vérino, qui cumule près de 90 millions de vues sur Youtube !

Nos rendez-vous Bandol Jazz Club reviendront avec de brillants musiciens, notamment le Kevin Norwood quartet, Olivier Chaussade, Christophe Dal Sasso et le guitariste Alex Freiman.

*N'oubliez pas le tarif préférentiel pour les associations bandolaises. Il suffit de présenter la carte d'adhérent en cours de validité et une pièce d'identité à l'Office de tourisme lors de l'achat du billet.*

### Ravaissou : fin d'un cycle

Deux expositions à découvrir sans plus attendre...

#### «Intentions»

d'Olivier Lannaud jusqu'au 14 octobre. Avec ses « mémosaïques », il revisite les portraits de notre mythologie ancienne et moderne, en utilisant des touches de claviers d'ordinateurs usagés sur les bases d'une technique du XIXème siècle : le pointillisme.



#### «Jusqu'à l'incandescence»

Œuvres de la collection du FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur, présentées jusqu'au 19 décembre. Pour clôturer le cycle des 4 éléments initiés en 2017 par la ville de Bandol, le FRAC propose d'explorer le feu avec les artistes : Ghada Amer, Christian Jaccard, Yazid Oulab, Sophie Ristelhueber, Nancy Wilson-Pajic, Tacita Dean et Ianna Andréadis.

En s'emparant des multiples propriétés de cet élément, les artistes interrogent sa double nature à la fois protectrice et ravageuse. Les œuvres présentées invitent le public à une exploration sensible de la complexité du feu.

Ces productions artistiques, autant historiques qu'issues d'acquisitions plus récentes, permettent de donner une large vision de la collection du Frac.





## DES OEUVRES RESTAURÉES

### « L'improvisateur » en sécurité dès le mois d'octobre

Plus connu par les bandolais sous le nom de «Joueur de flûte», la sculpture en bronze dénommée «L'improvisateur» qui trône sur la place de la Liberté depuis de nombreuses années doit être mise en sécurité.

Réalisée par le sculpteur Félix Charpentier entre 1887 et 1889, cette œuvre a été acquise par le musée du Luxembourg en 1889. Elle a ensuite été installée à Bandol en dépôt par arrêté ministériel le 21 avril 1953, accompagnée du bas-relief en marbre intitulé «Héro et Léandre» de Paul Gasq, aujourd'hui présenté sur la place Lucien Grillon (à côté de l'Espace culturel Paul Ricard). Le 16 avril 1991, le département des sculptures du Musée du Louvre, conjointement avec le Musée d'Orsay, a procédé à un récolement général des œuvres inscrites à son inventaire, dont celles possédées par la ville de Bandol. Plus récemment, le Président des Musées d'Orsay et de l'Orangerie a alerté la commune au sujet de la recrudescence des vols de métaux et des risques engendrés pour les œuvres déposées en extérieur sur le territoire français. Il a ainsi précisé qu'en l'absence de lieu adéquat pour recevoir cette sculpture, elle devra être restituée au musée d'Orsay.

La municipalité a ainsi décidé de restaurer, de conserver et d'installer l'original de la statue de «L'improvisateur» en sécurité, à l'intérieur de la médiathèque, lorsqu'un fac-similé sera réalisé pour la remplacer sur la place de la Liberté. L'improvisateur quittera son socle en octobre pour une cure de jouvence.

#### Félix Charpentier

*D'abord élève de l'école des beaux-arts d'Avignon, Félix Charpentier est admis dans les ateliers de Jules Cavellier et d'Amédée Doublemard à l'École des beaux-arts de Paris en 1877. Dès 1879, il présente ses œuvres au Salon des Artistes français et il y paraîtra chaque année.*

*Il est primé par une médaille d'argent à l'Exposition Universelle de 1889 et sa notoriété ne cessa de s'amplifier.*



Cette statue de bronze de 1m90, représente un flûtiste «vêtu» d'une couronne de feuilles. Est-il inspiré par le joueur de flûte de Hamelin ou bien simplement la personnification d'un esprit sylvestre, seul l'artiste pourrait nous éclairer ...

### Des tableaux presque oubliés

Au début des années 2000, une collection d'objets religieux et quelques tableaux appartenant à la commune de Bandol ont été déplacés de l'église Saint François de Sales pour être déposés au Musée des Amis du Vieux Toulon.

En 2015, suite au déménagement de ce musée, quelques objets ont été ramenés à Bandol, dont deux tableaux particulièrement importants pour l'histoire de la ville : le portrait de Sainte Rosalie et celui de Saint André. Ils datent respectivement de 1853 et 1846 et sont signés de la main d'Herminie Pons de l'Hérault, fille de l'homme politique André Pons de l'Hérault, bien connu dans l'histoire bandolaise. André Pons a sauvé 32 bandolais de la guillotine en 1793 et a joué un rôle important aux côtés de Bonaparte lors du siège de Toulon la même année.

Il a gardé toute sa vie des liens avec Bandol (il y revient en 1846, devenu préfet du Jura).

Les bons rapports d'André Pons avec Bandol ont justement été scellés par le don de ces deux tableaux à l'église de Bandol, où ils ont été exposés jusqu'à l'automne 1973. Sainte Rosalie représente d'ailleurs le visage de la mère d'Herminie Pons, tandis que Saint André a le visage de son père.

Dans un état de conservation particulièrement dégradé, ces 2 huiles sur toile ont été totalement restaurées pour reprendre à l'avenir leur place au sein de l'église de Bandol, bâtiment inscrit au titre des monuments historiques depuis 1990.

# Retour sur la saison

## LES COULISSES DE L'ÉVÉNEMENTIEL

### « Hors les murs »

En lien étroit avec le service logistique-événementiel, le service culture-animation a pour mission le suivi, la coordination, l'organisation et la mise en œuvre des animations de la ville qui s'inscrivent dans les domaines artistiques, festifs, sportifs, intergénérationnels et culturels. Ces services collaborent avec différents acteurs dont les élus, le tissu associatif, les partenaires extérieurs et les services municipaux pour mettre en place un dispositif transversal.

Prenons l'exemple des manifestations organisées l'été dernier. Peter, responsable du service logistique-événementiel et son équipe composée de Philippe, Jonathan et Claude, assurent le soutien logistique des différents acteurs, le montage de scènes, de son et lumières, l'installation de tables, chaises ou encore parasols, sans oublier les alimentations électriques et les containers pour assurer la propreté du lieu.

Lorsqu'on parle de soutien logistique, il s'agit également de faciliter l'installation des artistes (street painting, musiciens...) et des organisateurs en filtrant les accès (barrière à commande électronique) et en isolant des zones de stationnement dédiées (barrières Vauban). L'équipe logistique-événementiel intervient également pour la mise en place du dispositif de sécurité de la manifestation, en collaboration avec les organisateurs et la police municipale. Ils installent notamment les barrières anti véhicule bélier, dites «BAVAA», ou des camions avec chauffeur pour bloquer certains passages, selon le plan de sécurisation validé par les autorités compétentes. Cet été, ils sont également intervenus, avec l'aide d'une équipe renforcée, dans la lutte contre la propagation de la Covid-19 en surveillant l'application des mesures barrières et en distribuant des masques lors des événements.

Réactive et efficace, cette équipe dynamique trouve toujours les solutions techniques pour que l'événement puisse se dérouler dans les meilleures conditions.

### Manifestations intérieures

Même si les interventions du service logistique-événementiel dans les bâtiments communaux sont multiples (gymnases, stade, salles de réunion, galerie d'exposition...), leurs missions concernent principalement deux lieux : la salle Pagnol, située dans la Maison Tholosan et le Théâtre Jules Verne.

Pour atteindre les objectifs de satisfaction du public et des organisateurs d'événements, il faut surtout faire preuve de disponibilité, d'écoute et de conseil. Cette équipe permet d'apporter un appui technique

au public et d'éviter les dérives des demandes, de faire respecter les réglementations techniques et de sécurité concernant l'organisation des événements qui ont lieu dans ces salles municipales.

Deux agents municipaux, Claude et Peter, sont plus particulièrement formés aux techniques du son et de la lumière afin d'accompagner les utilisateurs pour certaines prestations : conférences, rencontres, débats, projections... Dès qu'une installation devient trop complexe, le service fait appel à un sous-traitant. C'est ainsi que la commune sollicite un régisseur général intermittent ainsi qu'une société de sonorisation pour gérer certains spectacles professionnels

proposés dans le cadre de la nouvelle programmation du théâtre Jules Verne.

Toujours très sollicitée, l'équipe « logistique-événementiel » doit s'organiser et planifier ses interventions en amont. C'est pourquoi il est demandé à tout organisateur un délai de 15 jours pour effectuer une demande après de la collectivité.

Sans dévoiler toutes les recettes d'un événement réussi, un des ingrédients majeurs reste l'anticipation !





# LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

LES TERRASSES

*des Aoutiennes*



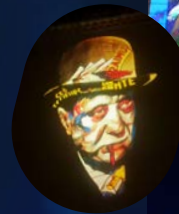
LES LUMIÈRES DE LA VILLE

*Mapping*



PAINTING IN THE

*Street*



## LES GENS D'ICI

### Clément Dalmas dit «Saquet»

*Photos et propos recueillis auprès de son fils, Roger*

Clément Dalmas, le plus bandolais des sanaryens, est né dans les années 20. Fils de pêcheur et pêcheur professionnel, il est connu sous le nom de Saquet (diminutif du surnom de son père). Il s'est marié en 1945 avec Mathilde Palmaro et s'est installé à Bandol

Il a été 1<sup>er</sup> prudhomme de 1966 à 1971 et conseiller municipal de 1977 à 1983 lors de la mandature de Christian Goux. Mais outre ces fonctions «sérieuses», il était connu pour ses péripéties, sa bonne humeur et sa témérité.



### Quelques anecdotes

*Il a été le pilote particulier de Fernandel dans les années 50, ce dernier ne voulait pas faire la traversée jusqu'à Bendor autrement qu'à bord du pointu de Saquet.*

*En 62, lors d'un repas de famille, traverse du canal, il a évité le pire à ses voisins en expulsant à l'aide d'un rateau, une bouteille de gaz en feu.*

*En 68, après une balade en mer avec famille et amis sur le chalutier «Lanusse/Chorel/Dalmas», trois des passagers (ères) ont vu la passerelle de débarquement céder sous leur poids et ont fini dans le port créant une animation cocasse et imprévue.*

*Il n'était pas rare de voir la 2CV de Clément traverser la ville pour emmener son fils et ses copains disputer un match de foot chez nos voisins.*

*Sportif, il dansait sur les mains au mariage de son fils, traversait la baie de Renecros avec sa femme à 85 ans et grimpait sur le toit du poulailler avec sa canne encore l'an dernier ... un phénomène !*



### Mon père, un grand monsieur : Jean-Claude Llopis

Arrivé en 1962 sur la commune de Bandol, mon père, monsieur Jean-Claude Llopis, ne l'a jamais quittée.

Passionné par son métier de maçon, il a travaillé pour une grande société et a participé à des constructions sur l'île de Bendor. Ensuite il a monté sa propre entreprise qui perdure encore aujourd'hui.

Persévérant et courageux, il avait l'amour du travail bien fait et dans les règles de l'art !

Discret, droit et honnête, beaucoup de bandolais et diverses municipalités lui ont fait confiance pour réaliser leurs constructions. Ainsi, il laissera sur Bandol de belles maisons, dans les quartiers de Pierreplane, les Graviers, la Peyrière, Vallongue, l'Escourche, Bellevue, de petits immeubles, comme cela se faisait à l'époque, et aussi d'autres réalisations, qui marqueront son style et sa façon de faire pendant encore de nombreuses années. Même une rose des vents apposée sur le sol face à la Prudhommie des Pêcheurs, qui évite aux plaisanciers de perdre le nord.

Papa, je suis fière de toi, repose en paix ...

*Magali*







## EXPRESSION LIBRE DU GROUPE MINORITAIRE «BANDOL AMBITIONS»

Le groupe d'opposition de Bandol Ambitions, qui représente près de la moitié des suffrages qui se sont exprimés le 28 juin dernier, affirme qu'il sera naturellement attentif à respecter la loi de la majorité, en attendant qu'il en soit de même de la part de cette majorité. Le respect des prérogatives de l'opposition est en effet consubstantiel à l'exercice de la démocratie locale. Comme l'écrivait Albert Camus : « La démocratie, ce n'est pas la loi de la majorité, mais la protection de la minorité ».

Nous portions des projets différents de ceux de l'équipe dirigée par le docteur Joseph. Nous sommes porteurs d'une vision et de préconisations pour Bandol radicalement divergentes de celles de l'actuelle majorité municipale. Nous avons critiqué la pratique politique de la municipalité «Joseph», et nous continuerons à le faire. Nous avons conscience de notre part de responsabilité dans le cadre d'une opposition qui mènera une action sérieuse et déterminée, au-delà des recours déjà engagés.

C'est la raison pour laquelle nous avons voté contre le budget primitif 2020. Et nous avons déploré, par

exemple, le refus de la majorité municipale actuelle d'accorder un siège à un représentant de l'opposition au sein du conseil d'administration et de l'assemblée générale de la SOGEBEA, à rebours de ce qui prévalait lors des précédentes mandatures. Encore une mauvaise manière ! De même, la portion congrue réservée par l'article 26 du règlement intérieur du conseil municipal aux tribunes de l'opposition dans le journal municipal, ¼ de page/ 300 mots, doit être revue. Dès lors que le conseil municipal ne compte qu'un seul groupe d'opposition l'attribution d'une pleine page nous paraît plus conforme au respect des droits de l'opposition.

Nous saurons utiliser tous les moyens d'expression garantis par la loi et, si cela se justifie, nous aurons recours à des actions contentieuses. Le « droit au juge », principe de valeur constitutionnelle et conventionnelle, est ouvert également aux oppositions municipales. La majorité municipale ne saurait se poser en arbitre des élégances politiques. A bon entendeur salut !

## EXPRESSION LIBRE DU GROUPE MAJORITAIRE «UNE VISION D'AVENIR POUR BANDOL»

La réélection de notre liste autour du Maire Jean-Paul Joseph, à la fois renouvelée mais aussi assise sur des élus expérimentés, a permis de repartir de l'avant dès le lendemain du second tour : la confiance des électeurs nous oblige, envers tous les bandolais.

Cette stabilité inhabituelle dans la vie politique bandolaise permet d'aller au bout d'un projet qui plaît déjà largement. Le succès du quai de Gaulle au bénéfice de la ville entière en est la démonstration.

Le cap fixé par Jean-Paul Joseph est connu : maîtrise des finances, clef d'une gestion qui permet de réaliser les ambitions de Bandol auxquelles vous avez adhéré. L'élection proposait un choix de raison, de compétence, la reconnaissance d'une implication et d'un travail que les électeurs ont mesurés.

Ce choix clair appelle une opposition constructive et nous nous réjouissons que son groupe ait formulé cette intention dès le premier conseil municipal.

Un bémol cependant car cela se manifeste plutôt par une tendance à une judiciarisation de leur

expression : recours surréaliste contre le résultat de l'élection, recours contre le débat d'orientation budgétaire (déjà rejeté) d'autres à venir ?

Les troupes de notre challenger ont manifesté, euphémisme, des libertés avec les faits durant la campagne. Les faits et la réalité de la gestion communale semblent encore moins motivants l'élection passée, si on en juge par le silence de ces conseillers (souligné par leur présence pour le moins irrégulière là où ils auraient déjà pu siéger). Disons que la période des congés d'été expliquera ou aura été à l'image de leur implication envers l'intérêt général : distante.

L'opposition constructive, c'est aussi Monsieur Bayle et Madame Cercio soutenant une candidature, disons « problématique », à la tête de la Communauté d'Agglomération de Sud Sainte Baume. Il devait bien y avoir une raison à préférer le candidat de Sanary contre celui de Bandol (qui appelait à une nouvelle gouvernance de la CASSB). Mais laquelle ?

*Nota Bene : contrairement à ce qu'écrit l'opposition, le siège au CA de la Sogeba ne prévalait pas « lors des précédentes mandatures », mais seulement depuis 2014 (instauré par Jean-Paul Joseph). Ce ne sera pas le cas cette fois en raison de la position de conflit d'intérêt de deux élus d'opposition. L'opposition siège également au comité technique de l'Office du Tourisme alors que rien n'y oblige.*

## NAISSANCES, MARIAGES, DÉCÈS

### Décès

ALMARIC Yvette, Andrée	04/06/2020	GOUZERH Marie, Agnès, Anne	14/04/2020
ANSALDY Louis, Pierre	22/04/2020	GRUSS Christian, Henri	08/01/2020
ARGHYRIADOU Hélène, Garyfalea	03/05/2020	GUDET Arlette, Paule	06/08/2020
AUBIN Roseline, Augustine, Françoise, Marie-Thérèse	22/08/2020	GUIOL Jean, Pierre	06/01/2020
BACCINO Christian, René	02/01/2020	HAWADIER Brigitte, Marie, Yvonne	01/04/2020
BALLAY Marcel, Claudius	03/04/2020	HEINDL Aloïs, Joseph	11/08/2020
BALSAN Jean, Pierre	19/06/2020	HEURTEUX Henri, Roger	24/06/2020
BELLOTTI Danielle, Jeanne, Jérôme	20/07/2020	HUMAIN Claudine, Suzanne	29/07/2020
BÉNIÈRE Marie Denise Marguerite Jeanne	24/07/2020	IENNÉ Alberte, Edmée	21/02/2020
BESSAIH Claire, Bernadette, Safia	28/04/2020	JASON Gilbert, François, Albert	17/12/2019
BLUET Odette, Alberte	10/08/2020	JOLY Fernand, Paul, Henri	28/07/2020
BOBOC Ion	07/02/2020	KARPOFF Pierre, Jean	10/08/2020
BONIN Rose, Marie	20/06/2020	KUBICKI Hélène	27/08/2020
BORGHINO Jeannot, Jacques, Bernardin	24/05/2020	LAGARDE Gabrielle-Cécile	07/03/2020
BOURGEOIS Alain, Charles, René	12/07/2020	LAUR Lucette, Gabrielle	15/08/2020
BRUSA Louise, Françoise	17/01/2020	LE BASSARD Roland, Marcel	15/07/2020
BURGARELLA Elisabeth	10/12/2019	LLOPIS Jean-Claude	05/06/2020
CARTA Rose, Marie	05/03/2020	MARTIN-JAUBERT Jacques, André	09/01/2020
CASSIGNOL Michel, Henri	28/04/2020	MASSOT Pierre, Paul, Joseph	28/01/2020
CATALA Michèle, Germaine, Marcelle	23/01/2020	MAZADE Georges Germain	09/05/2020
CAUNE Josette, Sylvie, Claire	21/12/2019	MERINDOL Jeanine, Claire, Juliette	06/03/2020
CESARO Hélène, Georgette	17/12/2019	MORIN Jean-Jacques, Roger	18/03/2020
CHAUSSEÉ Gilbert, André, Louis	13/02/2020	MOURJAN Louis, Albert	15/02/2020
CHIVRAC Thérèse	12/05/2020	MOUTURAT Serge, Eugène	20/03/2020
CHOPINEAU Monique, Marie, Solange	27/01/2020	NAPOLETANO Nunzio, Marius	01/09/2020
CLIMPONT Yvette, Irma, Joséphine, Ghislaine	04/02/2020	NÉBLE Michèle, Erneste, Marinette, Lucie	27/08/2020
COLCHICO Jeanne	09/12/2019	NORMAND Gilles, Louis, Roger	16/02/2020
COLLETAZ Louis, Francis	07/02/2020	OBERTO Gilbert	09/06/2020
COLOMBI René, Emile, Michel	07/07/2020	ODDE André, Laurent, Fortuné	22/12/2019
COMIN Janine, Madeleine, Simone	21/01/2020	OLIVIER Annie, Roberte, Raymonde, Julie	13/06/2020
COQUILLAT Henri, Jean	02/03/2020	PASQUES Michelle, Paule, Henriette	08/08/2020
COUFOULOUKAS Marie	03/09/2020	PÉRÉS Christiane, Marie, Jacqueline	07/05/2020
COULLIAUD-MAISONNEUVE Marc François Frédéric	22/01/2020	PEROLLA Annette, Andrée, Yvonne	22/03/2020
COZE Michelle, Yvonne	10/06/2020	PESCHEUX Gabriel, Fernand	31/05/2020
DALLA CORTE José, Angelo	02/08/2020	PONTOIS Jules, Marcel, André	29/12/2019
DALMAS Clément, Roger	19/06/2020	PRÉVOT Thérèse, Emilienne	13/06/2020
D'AMATO Caterina	08/02/2020	QUILLARD Marie, Jeanne	04/08/2020
DEALEXANDRIS René, Louis	11/08/2020	ROBLIN Pierrette, Janine	10/02/2020
DECUGIS Georgette, Lucette, Marie	17/02/2020	ROGER Guy, Antoine	26/02/2020
DELL'ASCENZA Serge, Guy, Joseph	28/06/2020	ROUSSEL Suzanne, Eugénie, Mélanie	02/04/2020
DI SARIO Anne-Marie	19/02/2020	SANTONI Jean-Pierre, Joseph, Dominique	01/09/2020
DURAND Jean-Claude, Alda, Michel	27/06/2020	SAULNIER Emile	25/12/2019
EMPTOZ Andrée, Aimée, Marie	26/12/2019	SAUTER-GILLI Henri, Louison	06/08/2020
ESPOSITO Louis, Marius	02/03/2020	TCHOUBAKLIAN Jean-Pierre	29/06/2020
FABRE Michèle	20/07/2020	THIRIAUX Brigitte, Marie-Françoise	05/12/2019
FAGGIANELLI Patrick, Robert	24/01/2020	THIRIAT Ginette, Hélène, Josette	22/12/2019
FAGGIANELLI Roselinde, Marie	08/01/2020	TIRAOUI Georges	09/06/2020
GAUTHIER Alexis, Edmond	14/02/2020	TRESSOLS Bernard	16/12/2019
GERONIMI Isabelle, Marie, Jeanne	14/05/2020	VERGUGHT Denise, Marguerite	14/08/2020
GIUSTI Serge	18/12/2019	VÉZY Gabrielle, Marguerite	26/12/2019
GOMIS Thierry	11/08/2020	VIEU Simonne, Léonie, Augustine	26/06/2020
GOUX Michèle	20/05/2020	VOLPI Antoinette Séraphina, Marina	22/12/2019
		YAN Sokheng	21/07/2020

### Mariages

BASSI Stéphane & BÉAL Stéphanie	28/08/2020	MOULIUS Frédéric, Pascal, François & KIPRE Ruth, Jeannine	01/08/2020
BERRUELLE Pascal, Raymond, Roland & MARQUES Sandrine	15/07/2020	POINCELIN Marc, Robert & SERGHINI Khadija	07/03/2020
BERTRAND Georges, Jean & JANIN Christel, Nicole	07/12/2019	ROBERT Yohan & PUIGSEGUR Elisabeth, Marianne Muriel	11/07/2020
CAMBEFORT Pierre, Jean, Michel & REZKALLAH Sarah	22/08/2020	SIBILLE Charles, Maxime & COURSIMAULT Clémence, Michèle, Janine	05/09/2020
COTELLE Renaud, Alexandre & BIEWER Aurore	20/12/2019		
DELAGE Boris & DELEUZE Anne-Cécile Ariane Marie	20/06/2020	SIMONI Jean-Luc, Aimé, Bernard & JOUVENOT Isabelle, Yolande	29/08/2020
JOLIVET Jean, Sébastien & LAFONTAINE Alexandra	14/02/2020	SIRAGUSA Elodie, Cristoline, Vincente & CORDOBA Marjorie, Christine	08/08/2020
JOUFFREY Guillaume, Philippe, Emile & CARPENTIER Sandrine, Sylviane, Marguerite	04/08/2020	TORTEROLO Olivier, Michel, Jean-Louis & COLLIGNON Pauline, Josette, Arlette	18/07/2020
KTORZA Ilan, André, Samuel & SAADOUN Marine, Sarah, Yvonne	13/08/2020	VALENZA Ludovic, Claude, Christophe & DECORBEZ Elodie, Angele	11/07/2020
MAYEUR Christian, Louis, Georges & TURPIN Micheline	20/06/2020	VITRE Jérôme, Vincent, Joseph & JOURDAN Sophie, Charlotte, Martine	27/06/2020



## Naissances

AGHER Gustave Jules Roger	10/08/2020
ARNAUD ROBERT Catleya	04/01/2020
BARDO Paul Gérard Bernard	02/06/2020
BOUMETLOUA Adem Mahdi	13/08/2020
BOURGERON Elian	27/03/2020
BOURGOIS RINIÉ Lili Violette Elodie	04/01/2020
BRAYDA-BRUN Isack	21/04/2020
BUTAEYE Maël	24/07/2020
CARREGA Ethan	28/03/2020
CHAZEL Lucie Marie Nicole	27/07/2020
CONNAN Chloé Monique Michèle Sylvie	24/08/2020
CUOCO Lou	12/07/2020
DAMEN-DEBBIH Khalissi	12/03/2020
FOULGOC Lino Joan Andreu	02/08/2020
FOUREZ RODRIGUEZ Mayron-Alexandre	13/08/2020
FUSS Gabriel Patrick Joël	27/04/2020
HERBER Ethan	28/12/2019
LACOSTE Emilia Jeanne Odile	14/01/2020
LETAL Ava Maria Rose	28/12/2019
MAILLART Oriano Isabelle Martine Lise	28/01/2020
MALVESTITI Olivia Rose Margaux	09/06/2020
METTIJI Myriem	08/02/2020
MILLACCI Noé Laurent André	03/07/2020
NIANG Bocar	19/07/2020
NUNES MORTINI Mya	08/05/2020
PERCHE Jules, Gabriel	01/03/2020
POURNIN Matias Marius Léo	19/07/2020
RICCIOTTI Ennio Séwé Rudy Albert André	09/07/2020
RIEDER Stella Kallie Lilly	08/06/2020
ROSE BOSCA Rafaël, Valentin, Francis, Arthur	05/03/2020
SALADINO Mia	20/07/2020
VOLLONO Nina Justine	05/02/2020
YAGIRIAN Anna	15/07/2020

## COMMERCES

### Les commerces

#### Savonnerie artisanale « Mar e galis »

Fabrication de savons saponifiés à froid à partir d'huiles végétales biologiques

141, rue Lamartine - 06 76 79 40 14 -FB : Mare e Galis

#### La Petite Carriole des saveurs

Boutique Cadeaux - Épicerie du terroir

Vente de produits artisanaux locaux, cadeaux originaux

8, rue des Ecoles - 04 94 32 83 29 - FB : La-Petite-carriole-des-saveurs

#### Clean Cars Bandol

Lavage Automobile & Detailing

Sublimez votre auto, avec ou sans RDV selon prestations

119, chemin de Naron - 06 27 39 16 09

#### Walking Immobilier

Agence Immobilière

«La liberté de tout faire à pied»

47, rue du Dr Louis Marçon - 06 95 12 06 15

#### Century 21 Immobilière

Charlemagne à Bandol - Parlons de vous, parlons bien

3, rue Gabriel Péri - 04 94 90 60 99

#### GELATO Sandro

Gelateria

7, Quai Charles de Gaulle - 06 82 66 26 82

#### Bandol Yogo'z

Yaourts glacés, fruits frais, smoothies, crêpes

59, Quai Charles de Gaulle - 06 26 34 53 14

#### Virginie MARTIN

Diététicienne nutritionniste - Préparatrice en pharmacie

Consultations sur RDV au cabinet ou à domicile

06 61 74 35 40

#### La Table de Romain

Restauration traditionnelle - Carte à l'ardoise - Spécialités Montagnardes en hiver

1, rue du Docteur Félicien Fabre - 04 94 88 94 79

#### Restaurant « La Famille »

Spécialité de poulet mariné, pané. Sur place ou à emporter

30, rue Pons - 09 86 72 22 34

#### Epicea Beach

Épicerie haut de gamme (salé et sucré)

5, rue Voltaire - 09 73 24 59 61

Retrouvez-nous sur [bandol.fr](http://bandol.fr) et sur [villedebandol.com](http://villedebandol.com)



Service gratuit de télé-alerte par SMS  
Inscrivez-vous au **04 65 33 33 33**

# Bandol NAUTIQUE



## SALON NAUTIQUE

**24>27 SEPTEMBRE 2020**

**10h>19h - QUAI DU PORT - ACCÈS LIBRE**



*Isabelle Autissier membre d'honneur du salon*

**salon-nautique-bandol.fr**

organisé par le **Club Kiwanis de Bandol / Sanary Sud Ste Baume**

**kiwanissalonnautik@gmail.com / 06 47 47 07 38**



**YOUBOAT**

